



REGLEMENTATION MARCHANDISES DANGEREUSES

Formation initiale / recyclage Membres d'équipage

Non transporteurs de MD - Catégorie 16 - IATA 1.5.A OACI 1.4

Objectifs du module :

Permettre de :

- Identifier les M.D.
- Contrôler l'application des dispositions en vigueur

Public et prérequis :

- Taille du groupe : maximum 12 pers.
- Type de public : membres d'équipage
- Prérequis : bonne maîtrise du français oral et écrit

Modalités techniques et pédagogiques :

- Face à face pédagogique
- Documents remis : brochure papier
- Intervenant : selon disponibilités

Suivi et évaluation :

- Modalités de suivi : formation recyclage tous les 24 mois
- Modalités d'évaluation : test d'aptitude à l'issue du stage – 80 % de réussite au minimum
- Document d'évaluation de satisfaction
- Attestation de présence / Diplôme certifiant individuel

Modalités de déroulement :

- Durée : initiale et recyclage : 4 heures
- Date et lieu : à convenir

Programme :

Contenu détaillé

différencier les responsabilités entre l'expéditeur, l'agent fret et la compagnie aérienne

comprendre la philosophie générale des marchandises dangereuses

identifier les Marchandises Dangereuses qui sont soit

- interdites au transport par air
- autorisées au transport par fret aérien selon la réglementation, ou
- exemptées selon la réglementation

identifier les neuf classes de Marchandises Dangereuses ainsi que les divisions

connaître les marquages et l'étiquetage des colis de Marchandises Dangereuses

savoir lire le tableau 2.3.A (marchandises dangereuses autorisées en tant que passagers et membres d'équipage)

être en mesure de repérer les marchandises dangereuses « cachées »

connaître les mesures d'urgence en cas d'incident

AIR CONSULT – 246, chemin du Crêt – 01170 GEX

☎ 04 50 41 52 42 – ✉ fabienne.fourques@airconsult-bf.com

www.air-consult.fr – SAS au Capital de 8000 Euros – Siret 42870560200012 - TVA FR26428705602